



UN ŒIL SUR L'ACTU

2 Ardèche : CP Innovation, la PME qui travaille pour ArianeGroup

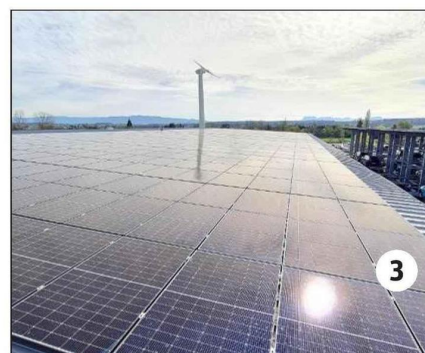
Installée depuis 14 ans dans la zone industrielle de Guilherand-Granges, la PME ardéchoise CP Innovation a été sollicitée par un sous-traitant d'ArianeGroup dans le cadre de la fixation d'une cuve. « Depuis que nous avons été référencés par le Centre national d'études spatiales [le Cnes, N.D.L.R.] l'an passé, pour la fourniture de pièces dans le domaine de l'aérospatial, cela nous donne de la visibilité », reconnaît Gaël Rodrigues, fondateur de la société, spécialisée dans la conception et la commercialisation de composants plastiques, un matériau dont les procédés de fabrication et donc les qualités diffèrent. Si elle est volontairement généraliste dans ce marché de niche, elle collabore depuis une douzaine d'années avec Boeing. Elle fournit actuellement à l'avionneur américain, le concurrent d'Airbus, « une pièce très technique située à l'intérieur de l'aile », éclaire Gaël Rodrigues.



1 Avec son associé Jacques Berger, Guillaume Lecomte a repris l'entreprise ardéchoise C2M. La PME, nommée désormais L'Atelier maison. Photo Le DL/Priscilla Cathalan



2 Gaël Rodrigues, le fondateur et associé de CP Innovation. Photo Le DL/Christine Lachaud Elmnadil



3 Implantée dans le couloir venteux de la vallée du Rhône et éloignée des habitations, cette éolienne produira jusqu'à 200 MWh par an, couvrant près d'un tiers des besoins électriques de l'entreprise. Photo GPA

1 Le label "Fabriqué en France" en ligne de mire pour L'Atelier maison

Ily a deux ans, Guillaume Lecomte et son associé Jacques Berger ont repris l'entreprise ardéchoise C2M. La PME, nommée désormais L'Atelier maison, regroupe trois marques d'équipements de bricolage et de jardinage : Aérocap (décapage par aérogommage), Serres à la française (serres de jardin et abris de stockage) et C2M Chapiteaux (tentes de réception, tonnelles). Mais c'est sur l'aérogommeuse (ou sableuse) Aérocap que l'entreprise mise. Cet appareil, à destination des particuliers, permet de décaper des surfaces en projetant de l'abrasif à l'aide de l'air comprimé, pour éliminer couches de peinture, vernis, etc. « L'acier provient de l'entreprise albenassienne Acier services. Les composants viennent en grande majorité de France, même si une petite partie restante vient d'Asie, donc on travaille actuellement sur la labellisation du produit "Fabriqué en France" », annonce Guillaume Lecomte. Maintenant que la production est sécurisée, plus de mille aérogommeuses sont vendues par an. Le chiffre d'affaires de L'Atelier maison avoisine les 5 M€.

3 Après le photovoltaïque, GPA s'offre une éolienne

GPA, acteur industriel de l'économie circulaire spécialisé dans le recyclage de véhicules automobiles, annonce une nouvelle étape dans le déploiement et la diversification de son outil de production d'énergie renouvelable. La PME drômoise, spécialisée dans « le recyclage des mobilités », met en service une éolienne bipale de 32 mètres sur son site de Livron, qui produira jusqu'à 200 MWh par an, couvrant près d'un tiers des besoins électriques de l'entreprise. Ce dispositif éolien, encore très rare en France, est complété par le déploiement de panneaux photovoltaïques supplémentaires, cette fois destinés à l'autoconsommation. Avec ces nouveaux investissements, GPA entre dans le monde très fermé des entreprises à énergie positive.

4 Ils réussissent à produire de l'huile d'olive dans les Gorges de l'Ardèche

Claire Sixtre-Grorud est la nouvelle propriétaire d'une oliveraie de 775 arbres, le Domaine des Gorges, et avec son mari elle produit de l'huile d'olive au cœur des Gorges de l'Ardèche. Après trois années d'effort, le travail commence à porter ses fruits. La récolte de l'année passée leur a permis de produire environ 250 litres d'huile, soit 450 bouteilles. L'huile a passé les tests pour être classée comme huile d'olive extra-vierge. « Il faut pour cela atteindre un niveau d'acidité inférieur 0,8 %. Nous sommes à 0,14 », dit Claire Sixtre-Grorud avec fierté. Pour améliorer l'oliveraie, les Ardéchois ont lancé une campagne de financement participatif. Le premier palier est déjà atteint grâce à plus de 4 000 € récoltés avec lesquels le couple envisage dans un premier temps d'acheter du matériel.



Claire Sixtre-Grorud et son mari Gilles ont pu confectionner 450 bouteilles d'huiles avec leur récolte de l'année passée.
Photo Le DL/Anthony Gonzalez

5 Insoft fabrique une série limitée de la Clyde, sneaker iconique de Puma

Puma, la célèbre marque de chaussure de sport, a choisi l'atelier romain pour fabriquer une nouvelle version limitée de son modèle Clyde. L'un des modèles les plus emblématiques de l'histoire de Puma. C'est ici, au cœur historique du savoir-faire de la chaussure, que l'équipe de Patrick Mainguené, créateur de la société qui a rejoint le groupe de textile ardéchoise Chamatex, vient de signer une collection inédite pour une collaboration historique avec la marque allemande. De la découpe de la peau, cardage de la semelle, piquage du upper, assemblage, tout a été réalisé par les petites mains qui ont su se remettre en question, progresser, pour arriver à l'exigence de Puma. Cette collection déclinée en deux couleurs (le violet et le blanc) est produite en terre romaine.



L'équipe des ateliers romains d'Insoft pose fièrement avec la nouvelle version limitée de son modèle Clyde, l'un des modèles les plus emblématiques de l'histoire de Puma. Photo DR

6 L'entreprise d'embouteillage Refresco auréolée du label "Great place to work"

Leader mondial indépendant de l'embouteillage de boissons, le groupe Refresco dispose, depuis décembre 2023, de la certification "Great place to work". Traduction : un endroit où il fait bon travailler. Le label découle de deux critères. D'une part, les réponses à un questionnaire des 900 salariés des six usines Refresco disséminées dans l'Hexagone. Nommé "Trust index", le questionnaire concentre 60 questions. Thème majeur, le bien-être au travail. Sont épiées les relations qu'entretiennent les salariés avec leurs managers et supérieurs hiérarchiques, leur évaluation de l'environnement dans lequel ils travaillent, la qualité du service, etc. Le score, lui, doit dépasser les 65 % et compte pour deux tiers de la sélection. D'autre part, doit être obtenu un score de 10/20 minimum au test "culture audit" réalisé à travers un audit de la direction de l'entreprise sur les actions concrètes mises en œuvre pour améliorer les conditions de travail. Deux conditions validées par Refresco France en novembre dernier. « Nous avons même fait 74 %, se félicite Luc Letoublon. Quelque part, cela valide le travail que nous faisons au quotidien pour que les salariés se sentent bien. » Cette certification "Great place to work", Refresco France compte également s'en servir pour continuer à attirer. « Le label montre que nous sommes une entreprise au sein de laquelle les employés sont bien. D'ailleurs, c'est ce que chaque salarié doit se dire en venant travailler. »

